

A Clausen Schrobilgen possédait un jardin avec salle de fêtes où il organisait également des bals et concerts.

Le 8.3.1823 le « Wochenblatt » (N^o 10) publie l'avis suivant : « Le Sr Schrobilgen prévient que les Bains établis dans son jardin à Clausen, seront ouverts au 1^{er} avril prochain, et que les personnes qui voudront bien les fréquenter, y trouveront un restaurant selon leurs désirs. — Le jardin ne sera ouvert que pour les personnes qui se rendront aux bains. — Le prix du bain est fixé à 16 sols ; l'abonnement de 8 bains à 6 francs. »

D'après B. Weber, l'établissement se serait trouvé dans la rue Malakoff où l'on en verrait encore les traces. La chaudière qui servait au chauffage des baignoires ainsi que quelques-unes de ces dernières furent mises en vente en 1850. Et M. J.-P. Koltz de se demander s'il n'existe pas de rapports entre les bains de Schrobilgen et ceux établis dans le jardin Fischer.

Le « Café Français » abrita également les premières réunions et fêtes de la « Société du Cercle littéraire » fondée en 1826 et dont nous aurons encore l'occasion de parler.

Sous la date du 7.10.1827, et probablement pour liquider la communauté d'intérêts avec Th. Hastert ou ses héritiers, les époux Schrobilgen contractèrent un emprunt de 2500 florins auprès de l'Administration des Hospices civils. L'emprunt, remboursable dans les dix ans, était garanti par une hypothèque concédée sur la maison N^o 371 de la rue des Faux ainsi que sur d'autres immeubles. (Inscr. du 8.10.1827, vol. 86, N^o 473.)

A partir du 6.2.1832, Pierre Hastert-Soos apparaît au « Café Français », apparemment comme locataire. Après l'avoir transformé en « Hôtel de Luxembourg », il devint propriétaire de l'immeuble par actes d'adjudication publique des 13 et 27 novembre 1834 et moyennant 12.050 florins.

Nicolas Schrobilgen mourut à Clausen, au numéro 52, le 21 janvier 1835 ; sa femme lui survécut jusqu'en 1859.

Trois enfants étaient issus de leur union : Mathieu-Lambert ; Antoine, né en 1793, mort vers 1813, d'après Mme Pallier noyé le jour même où il venait de passer officier ; Anne-Catherine, (1799—1876) future épouse de J.-B. Michel Mullendorff.

Celle-ci était la mère des abbés Mullendorff ainsi que de Mathieu Mullendorff qui, très lié avec son oncle, conserva pieusement toutes les pièces, poésies et lettres concernant Mathieu-Lambert Schrobilgen. Nous y avons puisé largement.

SOURCES (pour autant qu'elles ne sont pas citées dans le texte).

J.-B. KAISER, La sorcellerie dans la Seigneurie d'Audun-le-Tiche aux 16^e et 17^e siècles, Ann. de la Soc. d'Hist. et d'Arch. de la Lorraine, t. 44, 1935. — Dénombrement des feux, Arch. de l'Etat. — Suzanne PALLIER-LAURENT, Généalogie de la famille Laurent-Schrobilgen, manuscrit écrit entre 1915 et 1917. — J. ZIESER, Das letzte Lohnbuch der Münster-Abtei, Ons Hemecht, 1907. — P. MULLENDORFF, Souvenirs de mon grand-oncle, 1882 ; le même, Das Großh. Luxemburg unter Wilhelm I., 1921, p. 341. — A. RUPPRECHT, Logements militaires, O. H. 1932, p. 200. — L. SCHLEICH, Essai d'histoire de la Fr.-maç. luxbg., 1939, p. 36. — Luxemburger Wochenblatt 1821—1826. — B. WEBER, Vor 120 Jahren, Luxemburger Zeitung 1937 ; le même, Als sie noch in der Aula tanzten, p. 39—41. — M. NOPPENNEY, ... à Luxembourg, autrefois... t. I, p. 122 et ss. (Représ. théâtrales). — J.-P. KOLTZ, Baugeschichte der Stadt u. Fest. Luxbg., t. III, en voie de préparation.